



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 06 MARS 2025

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

L'an deux mille vingt-cinq et le six Mars à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN.

Étaient présents :

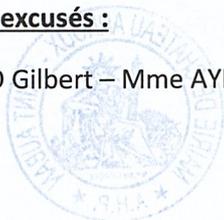
M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –
M. JULLIEN Bernard – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – Mme BARDIES
Frédérique – M. CARMONA Alain – Mme TOUMANI Soréa – M. HERNANDEZ Antoine – M. FAYET Stéphane –
M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – Mme GIACHINO Lisa – M. DELAHAYE Guy – Mme
ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme PIOZIN Patricia.

Ont donné procuration :

Mme PELEGRINA Geneviève a donné procuration à Mme PIERRAT Brigitte
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme SZAFRANSKI Nathalie a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine
Mme SACCO Virginie a donné procuration à Mme BARDIES Frédérique
M. RICHELME Jean-Marc a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

Absents excusés :

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy.



Mme Frédérique BARDIES a été désignée secrétaire de séance.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 06 Mars 2025.
Délibération N° DM_20250306N019

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

Monsieur Gérard BENOIT, adjoint délégué aux finances, présente à l'Assemblée, le Compte Financier Unique (CFU) 2024.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les résultats du compte financier unique 2024 :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :
 - Dépenses : 8.061.117,99 €.
 - Recettes : 8.306.630,91 €.

- SECTION D'INVESTISSEMENT :
 - Dépenses : 3.071.002,72 €.
 - Recettes : 2.144.937,15 €.

Monsieur le Maire est invité à quitter la séance. Monsieur Gérard BENOIT, adjoint aux finances, demande à l'Assemblée de se prononcer sur le Vote du Compte Financier Unique 2024.

OUÏ CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 19 VOIX "POUR" ET 6 ABSTENTIONS**,

- **ADOpte** le compte financier unique 2024.

<p>AFFICHEE LE :</p> <p>RETIREE LE :</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° 7-1</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE DIX MARS DEUX MILLE VINGT-CINQ. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p> <p> René VILLARD</p> <p></p>
--	--